Chalette

Magazine municipal / n°107 / Juin 2019

Chalette sur-Loing

Place Commune

« Le 15 juin, je participe au Forum Jeunes, rejoignez-moi ! »

> **Page 5**

Des activités physiques de pleine nature pour les CM2 de la ville

> **Page 12**

L'actu de votre ville au quotidien : abonnez-vous à la page

@Chalette.sur.Loing

Le programme complet de la Fête à détacher pages 15 et 16

Photo : jcomp@Freepik

Édito

Signature de cinq contrats Parcours emploi compétences (PEC) vendredi 24 mai entre le maire, Franck Demaumont, et Mme Garzenne, représentante de Pôle emploi.

La casse du Service public

Il y a deux ans, le président Macron et son gouvernement venaient de s'installer. Commençait alors la plus grande casse du Service public que l'on connaisse. En effet, après la destruction du Code du travail, Emmanuel Macron s'en prenait au Service public en menant une politique autoritaire au détriment de la démocratie. Dans la ligne de mire : la SNCF, les hôpitaux avec les maternités, les EHPAD. Maintenant, dans le vif du sujet : l'Éducation nationale avec la réforme Blanquer, la réforme de la Fonction publique avec toujours, comme objectif, la suppression de 120 000 fonctionnaires... Avec comme conséquence, la disparition de services publics de proximité répondant à de réels besoins de la population.

Où sont les justices sociale et fiscale ?

Sans oublier une justice sociale et une justice fiscale axées sur les plus riches. En effet, depuis la crise financière de 2008, tous les gouvernements successifs - et maintenant Emmanuel Macron - ont cherché à abaisser significativement les prélèvements pesant sur les entreprises, aggravant ainsi le déficit public. Et pour compenser les pertes de recettes fiscales sur les entreprises, ils ont augmenté considérablement les prélèvements opérés sur les ménages : augmentation des impôts sur le revenu, de la CSG sur les retraites, de la TVA, des taxes sur les carburants... Et parallèlement, on protège les plus aisés en supprimant l'impôt sur la fortune et la « flat tax » sur les revenus du capital.

Un président tout-puissant : ça ne passe plus !

Alors quoi d'étonnant, lorsqu'on parvient à une situation explosive conduisant à la crise des « gilets jaunes » ? Crise qui a révélé aussi une démocratie représentative et un présidentialisme du régime de plus en plus contestés par les citoyens. Ceux-ci n'ont plus confiance dans leurs institutions politiques. Alors que l'abstention règne depuis des décennies, notamment parmi les classes populaires et les jeunes, une grande majorité affirme ressentir « méfiance » et « dégoût » vis-à-vis des politiques.

Attention, danger !

Cela conduit aux résultats des dernières élections européennes que l'on connaît : montée du populisme et de l'extrême droite dans un paysage politique dévasté. Il en est de la responsabilité du président Macron qui a offert un boulevard à l'extrême droite au prix d'une catastrophe : la mise en danger de la République au moment même où des formations autoritaires et xénophobes ont obtenu des résultats préoccupants dans plusieurs pays d'Europe.

À Chalette, nous savons qu'il est possible d'en finir avec l'extrême pauvreté dans le monde et la grande pauvreté en France. À condition d'adopter de nouvelles politiques publiques.

Au quotidien, les élus de la municipalité s'emploient à continuer la lutte sans relâche.

C'est dans le rassemblement de tous les Chalettois·es, dans leur diversité, dans le vivre et faire ensemble, que nous pourrons construire un avenir meilleur pour nos enfants.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P3 - **Actualité**
Semaine des quatre jours, quel bilan ?
Résultats des élections européennes du 26 mai 2019

P4 - **Actualité**
«Chalette rêve» avec les Minuits
Plan local d'urbanisme intercommunal

P5 - **Portrait**
Acemnur Demirhan : «le 15 juin, je participe au Forum Jeunes, rejoignez-moi !»

P6 - **On en parle**
Fratercité a célébré la Journée internationale du vivre-ensemble en paix

P7 - **Développement durable**
La gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi ?

P8 - **Solidarité**
Une journée pour le SEDh

P9 - **Vivre ensemble**
Jour de fête à la résidence Jacques-Duclos
Nos peines : décès de Marcel Besnard

P10 et 11 - **L'été à Chalette**
Ça se passe aussi dans les accueils de loisirs

P12 et 13 - **Sports et loisirs**
Des activités physiques de pleine nature pour les CM2 de la ville

P14 - **Libre expression**

P15 et 16 - **Fête de Chalette 2019**

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur

IMPRIMERIE LELOUP
IMPRIM'VERT

Semaine des quatre jours, quel bilan ?

Parmi les activités proposées : un atelier multimédia à l'école Pierre-Perret et un atelier potager à l'école maternelle de Vésines

En juin 2017, via le décret 2017-1108 du 27 juin 2017, le gouvernement a souhaité revenir sur l'organisation de la semaine scolaire en la fixant à nouveau à quatre jours, laissant la possibilité aux collectivités de la mettre en application, par dérogation, dès la rentrée scolaire 2018. Après consultation des parties concernées, le Conseil municipal du 3 juillet 2017 s'est prononcé favorablement pour cette option.

Dans notre magazine de septembre 2018, le maire rappelait « *que depuis des années, la Ville inscrit les actions des différents services qui interviennent sur les temps périscolaires dans un projet éducatif partagé avec l'Éducation nationale, les familles et l'ensemble des partenaires. Entre le temps passé en classe et celui passé en famille, l'organisation du temps libre constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience de la vie collective. Les activités proposées associent tous les enfants, sans distinction ni aucune forme de discrimination. L'accompagnement par des professionnels attentifs et qualifiés est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et de profiter des activités proposées* ».

La fin de l'année arrivant, la Municipalité, comme pour tous les projets importants de la vie de Chalette, a souhaité associer les familles et faire un premier bilan de ce changement d'organisation en proposant aux parents un questionnaire qui a été distribué dans toutes les écoles. **Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de le remplir et de le retourner au plus vite au service « Réussite éducative » en mairie**. Notons que les personnels municipaux ainsi que l'Éducation nationale seront également sollicités pour réaliser ce bilan.

Nous rendrons compte dans un prochain numéro du résultat de l'enquête et des décisions éventuelles qui en découleront.

Résultats des élections européennes du 26 mai 2019

Pour ces élections européennes 2019, les citoyens se sont rendus massivement aux urnes, en comparaison des scrutins précédents. La participation s'est élevée à 50,95 % des inscrits au niveau national, contre 42,43 % en 2014. Cette tendance se rencontre aussi à Chalette, avec un taux de participation de 39,7 % contre 33,5 % en 2014.

Les résultats ont été marqués par un duel organisé par E. Macron et relayé par les médias, entre le Rassemblement national (RN) et la République en marche (LREM). Le RN arrive en tête avec 25,9 % des suffrages exprimés (29 % à Chalette) ; LREM atteint les 21,1 % (14,6 % à Chalette).

Les deux partis qui structuraient la vie politique pendant des décennies et qui formaient l'ossature du clivage gauche-droite poursuivent leur affaissement électoral, commencé en 2017. Les Républicains concentrent 8,3 % des suffrages exprimés, le Parti socialiste 5,9 %.

Les écologistes parviennent à tirer leur épingle du jeu, en arrivant troisième (12,4 % des suffrages exprimés), mais en faisant campagne pour une écologie « ni de gauche, ni de droite ».

Enfin, à gauche, le paysage est extrêmement morcelé. En additionnant les voix de toutes les formations se réclamant de la gauche, la barre des 30 % du corps électoral est à peine franchie, ce qui est historiquement faible. Aucune de ces forces n'a sérieusement posé la question du rassemblement au cours de cette campagne. La division a été le maître-mot. La colère populaire qui s'exprime depuis plusieurs mois n'a pas trouvé de débouché politique, faute de dynamique unitaire.

Résultats à Chalette : Inscrits : 7433 – Votants : 2952 – Participation : 39,7 % - Exprimés : 2 800 – Blancs : 85 – Nuls : 67

(Nom, voix, %) : Manon Aubry (FI) : 205 – 7,3 % ; Nathalie Arthaud (LO) : 25 – 0,9 % ; Ian Brossat (PCF) : 363 – 13 % ; François Asselineau (Frexit) : 48 – 1,7 % ; Benoît Hamon (Génération.s) : 50 – 1,8 % ; Nathalie Loiseau (LREM – Modem) : 410 – 14,6 % ; Jordan Bardella (RN) : 813 – 29 % ; Florian Philippot (EPGJ) : 21 – 0,8 % ; Dominique Bourg (UE) : 54 – 1,9 % ; Jean-Christophe Lagarde (LE) : 60 – 2,1 % ; Francis Lalanne (AJ) : 30 – 1,1 % ; Raphaël Glucksmann (EEES) : 137 – 4,9 % ; François-Xavier Bellamy (LR) : 152 – 5,4 % ; Yannick Jadot (EELV) : 233 – 8,3 % ; Hélène Thouy (Animaliste) : 67 – 2,4 % ; Nicolas Dupont-Aignan (DLF) : 119 – 4,3 %

« Chalette rêve » avec les Minuits

Improvisation autour d'un thème lors d'un atelier animé par les Minuits à la Maison des associations

« Chalette rêve » est une initiative collective et participative qui vise à réaliser une exposition de photographies mettant en scène les rêves des Chalettois. Pour ce faire, plusieurs ateliers de création sont organisés.

Deux se sont déjà tenus réunissant une quinzaine de Chalettois de tous âges et de tous horizons. Lors de ces ateliers, on réfléchit à la façon de mettre en scène nos rêves en « travaillant », dans la joie et la bonne humeur, et à l'expression, que ce soit celle du regard ou celle du corps.

Après un échauffement, très ludique, il est pratiqué un tirage au sort parmi tous les rêves que les Chalettois ont émis lors de la Fête de la Fraternité en octobre dernier et avec l'aide de costumes et d'accessoires, on imagine la scène. Ce sont d'agréables moments qui font appel à notre esprit créatif et inventif. Alors, si le cœur vous en dit et si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des Minuits ; vous serez les bienvenus et vous passerez un agréable moment en famille, entre amis, entre collègues ou entre voisins... Le prochain atelier – et le dernier avant les passages au studio photo qui se dérouleront au Hangar [1] - aura lieu le **vendredi 7 juin, de 18 h 30 à 21 h, maison de quartier de la Pontonnerie.**

Conctact :
benevoles@theatredesminuits.com
tél. : 02.38.39.18.11

(1) Mardi 25 juin, mercredi 26 juin, jeudi 27 juin de 14 h à 21 h, vendredi 5 juillet de 14 h à 21 h, et samedi 6 juillet de 10 h à 18 h.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) **a succédé au Plan d'occupation des sols (POS)**. *Il s'agit d'un document d'urbanisme qui, à l'échelle de l'AME, établit* **le projet global d'urbanisme et d'aménagement** *et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.*

Ainsi, il régit le lieu, l'objet et la manière de construire et fixe les axes d'évolution de tous les aspects de la vie des 10 communes (le logement, les transports, l'environnement...) dans **un projet global pour les 10 ans à venir.**

Portrait

Ecemnur Demirhan : « le 15 juin je participe au Forum Jeunes, rejoignez-moi ! »

Ecemnur (reine de lumière, en français) est une jeune étudiante chalettoise de 23 ans qui habite le Lancy depuis 10 ans. Elle fait partie des jeunes qui ont répondu à l'invitation de la Ville pour préparer le « Forum Jeunes » qui se déroulera le 15 juin prochain lors de la Fête de Chalette. Elle nous livre ci-dessous ses motivations.

Une Chalettoise de cœur

Étudiante en master 1 de droit public à Tours, j'ai toujours eu un lien privilégié avec la ville de Chalette, même lorsque j'habitais Montargis. Une partie de ma famille y vit, j'ai été membre d'un groupe folklorique chalettois, j'ai été animatrice à l'école Camille-Claudel, et j'ai participé à la réalisation du documentaire « La femme turque dans l'aventure migratoire ».

Un prêté pour un rendu

Lorsque j'ai reçu la lettre m'invitant à participer à une rencontre pour préparer le forum, j'ai tout de suite souhaité répondre à cette sollicitation. Plusieurs raisons à cela. Premièrement, bénéficiant de la bourse d'étude communale depuis plusieurs années, je me sens un peu redevable à la Ville. En participant à cet événement, c'est un peu comme si je rendais la pareille. Deuxièmement, grâce à mes études, je comprends mieux les difficultés à gérer une commune, et j'ai découvert qu'un certain nombre de réalisations et d'événements municipaux sont issus de choix politiques, d'une volonté municipale.

À Chalette, nous avons cette chance ; ce n'est pas le cas partout et je trouve que faire appel aux jeunes pour mettre en place des dispositifs qui leur seront utiles est une bonne initiative. Si je devais m'adresser aux jeunes Chalettois je leur dirais : puisque les élus nous donnent l'occasion de prendre la parole, il convient de la prendre, ce n'est pas si souvent que cette possibilité nous est offerte. Il est facile de critiquer, de dire qu'il n'y a rien pour nous, mais que fait-on pour changer cela ? Avec le Forum Jeunes, la Ville nous donne la parole, elle nous permet de nous adresser directement aux élus l'espace d'une ou deux heures pour présenter nos besoins mais aussi nos envies. C'est une initiative qui n'est pas si répandue, il faut que les jeunes Chalettois aient conscience de cela, qu'ils attrapent la perche qui nous est tendue.

La Ville veut nous aider ? Chiche !

Nous avons tous.tes des besoins et des envies différentes. Par exemple moi, j'ai besoin d'informations et de réseaux pour trouver un stage, un apprentissage ; pour d'autres, ce peut être une aide pour une orientation, pour trouver une formation, un travail, une école ou pour rédiger un CV, pour trouver un patron pour un apprentissage, remplir un dossier de logement, etc. C'est ce que je proposerai aux élus le jour du forum mais j'espère que d'autres jeunes auront d'autres propositions et dans tous les domaines. Profitons-en !

Prenez la parole. Donnez votre avis.
Participez à la préparation du Forum Jeunes !

Prochain atelier de préparation :
vendredi 7 juin 2019
18h · Salle du Château-Blanc (Plateau)

Et rendez-vous à la Fête de Chalette, au lac, le 15 juin !

On en parle

Fratercité a célébré la Journée internationale du vivre-ensemble en paix

Le 8 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies[1] a adopté une résolution[2] proclamant le 16 mai *Journée internationale du vivre-ensemble en paix*, invitant ainsi les États membres à continuer d'agir afin de contribuer à la paix et au développement durable, en collaborant avec tous les acteurs du vivre-ensemble pour des mesures de solidarité. Cette résolution s'inscrit dans le cadre de la Charte des Nations unies et de la déclaration et du programme d'action en faveur de la culture de paix, qui sont le cadre universel dans lequel la communauté internationale doit promouvoir une culture de paix et de non-violence pour le bien de l'humanité, en particulier celui des générations à venir. Des valeurs partagées par la Ville, mais aussi par Fratercité, la régie des quartiers de Chalette.

Unis dans la différence et dans la diversité

Sollicitée par le mouvement *Fraternité générale*, **Fratercité, la régie des quartiers de Chalette**, a décidé de s'associer à l'événement, un des objectifs de l'association étant de créer des événements réunissant les associations et les habitants, qu'ils soient culturels, d'entraide, de luttes, de solidarité ou festifs. Ainsi, en amont de la journée du 16 mai, le samedi 4 mai Fratercité a organisé dans ses locaux un « déjeuner aux couleurs de la fraternité ». Près de 50 personnes issues des divers quartiers de Chalette et au-delà, ainsi que des employés de l'association, se sont retrouvées, unies dans la différence et dans la diversité, autour d'un repas composé de plats et de desserts hauts en couleurs qui n'ont pas laissé les papilles insensibles. Avant de glisser les pieds sous la table, **Hiba Pruneau**, présidente de Fratercité, entourée des membres du bureau, a souhaité la bienvenue à ce premier évènement festif de l'association qui en appelle bien d'autres. Elle a également tenu à remercier la représentante du sous-préfet, Fabienne Beaudenon, Cécile Manceau, conseillère départementale, la Région et la Ville pour leur soutien, ainsi que les animateurs de le Fablab de la Fabrik qui ont présenté des imprimantes 3D, invitant les personnes intéressées à s'inscrire à une formation gratuite. Un événement festif auquel se sont associés plusieurs élus chalettois dont le maire. Le temps pluvieux n'a pas empêché la bonne humeur et les sourires, ni même de partager un bon moment autour de la musique d'Imed ou en dansant, avant d'assister à une démonstration d'un art martial, le yoseikan-budo. Les enfants, quant à eux, ont pu s'amuser autour de jeux de société prévus à leur intention. Une belle façon de célébrer en avance cette *Journée du vivre-ensemble en paix*.

(1) Après la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies a été créée avec des objectifs visant à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire, et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction d'origine, de sexe, de langue ou de religion.

(2) La résolution 72/130.

Fratercité recrute :

La régie des quartiers recherche un **chef d'équipe entretien et propreté urbaine**. Renseignements au **02 38 28 94 41**

La gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi ?

Mercredi 14 mai, s'est tenue une réunion d'information sur la gestion différenciée des espaces verts de la commune. Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, a introduit la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Ville et de l'application de la Loi Labbé interdisant depuis 2017 l'usage de pesticides dans le traitement des espaces verts, interdiction qui s'impose aux particuliers depuis janvier 2019. Les élus et les agents des espaces verts ont engagé une réflexion sur les nouvelles pratiques de traitements des espaces verts de la commune.
Engagée en octobre 2017 avec le concours de Mme Lucile Quenard de Fredon Centre-Val de Loire, organisme à vocation sanitaire spécialisé en santé du végétal et en protection de l'environnement, l'étude a classifié en **quatre catégories** le territoire de la commune en fonction des usages, des attentes des habitants, de l'intérêt écologique et des moyens humains et techniques nécessaires à leur entretien.

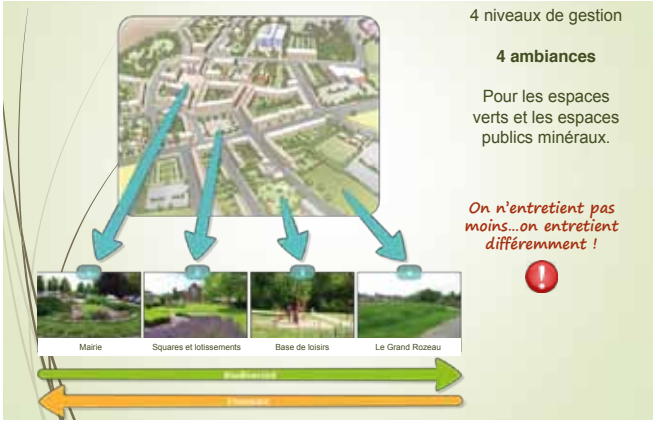

On classera dans la **première catégorie** les espaces dits de prestige ; ils sont structurés et fleuris avec une fréquentation régulière des usagers. Ces aires demandent un entretien régulier et soigné (exemple, les abords de la mairie, certains ronds-points, la rue Paul-Painlevé…). La **deuxième catégorie**, dite intermédiaire, couvre tous les espaces visibles ayant une fréquentation importante mais tolère la présence de la flore sauvage (square et lotissement, par exemple) : ils nécessitent un entretien régulier mais pas intensif. La **troisième catégorie** concerne les espaces semi-naturels et demande moins d'intervention ; la flore sauvage est tolérée, voire souhaitable, pour maintenir une biodiversité dans la ville (base de loisirs du lac). Enfin, la **quatrième catégorie** concerne les espaces naturels qui ne demandent pas d'intervention humaine sauf un fauchage annuel (site du Grand Rozeau).

On n'entretient pas moins… on entretient autrement

À partir de cette classification, une cartographie de la ville a été constituée, quartier par quartier, précisant la catégorie de chacun de ses espaces verts, et ce en fonction des usages et des équipements de proximité. Les cartes sont visibles sur le site Internet de la Ville. C'est donc à partir de ce document qu'interviennent les agents du Service espaces verts. En fonction de la spécificité, leurs interventions seront de nature différente : travail horticole, tontes des pelouses plus ou moins espacées, traitements des routes (55 kms) et trottoirs (plus de 100 km), autant d'actions qui demanderont plus ou moins de temps et d'outils appropriés.

Rendre la ville à la nature

Pour Espérance Patureau, cette nouvelle gestion des espaces verts, bien qu'obligatoire, devrait être considérée comme une opportunité pour redessiner des aménagements excitants et amener plus de nature dans la ville. Elle précise que les services municipaux ne peuvent tout gérer ; il faut repenser la vision d'une ville et accepter qu'il y ait des fleurs sauvages, des herbes ici et là. Mais, également, l'entretien de la ville et, particulièrement, celui des trottoirs doivent être aussi l'affaire des habitants, d'où les « randos-binette » pour les sensibiliser.

Une journée pour le SEDh [1]

Syndrome héréditaire le plus fréquent des maladies rares, le SED cumule nombre d'injustices qui rendent la vie des malades difficile, voire insupportable. Face à cette situation, les parents de Manon, atteinte du syndrome, n'ont de cesse de se battre pour la reconnaissance de cette maladie invalidante et améliorer les rapports avec la MDPH [2] et la CPAM du Loiret [3] qui, à la différence d'autres caisses et selon les malades, est réfractaire à la prise en charge de cette maladie. D'où l'organisation le mardi 7 mai d'une journée pour le SED[4].

Rencontre avec l'équipe médicale du Centre municipal de santé (CMS)

Après avoir contribué à la mise en place d'un protocole d'accueil des malades atteints du SED au CHAM [5], l'association *Ensemble pour Manon* a initié une rencontre avec le docteur Daniel Grossin [6] et l'équipe du CMS afin de sensibiliser à ce syndrome encore trop méconnu des personnels de santé, engendrant parfois des diagnostics inadéquats avec la mise en place de traitements préjudiciables, voire dangereux. Sans oublier que s'ajoute à la douleur des patients le fait de ne pas être entendus et crus et d'être souvent traités de « simulateurs ». D'où l'importance, pour le docteur Grossin, de rencontrer les médecins pour informer et former, sachant que le syndrome, bien qu'étant une pathologie systémique, n'est pas abordé lors des études de médecine, ou succinctement en cardiologie ou dermatologie. Cette réunion a donné lieu à de riches échanges et à de nombreuses questions, les médecins ayant porté un grand intérêt au SED. Ainsi, une deuxième journée de formation en direction des médecins devrait s'organiser prochainement.

6ème édition de la Route de l'espoir

S'en est suivie une conférence de presse en présence de malades, lesquels ont témoigné avec beaucoup d'émotion des nombreuses embûches qu'ils rencontrent ainsi que des conséquences sur la vie de famille, de couple, ou à l'école : incompréhension, y compris parfois au sein de la famille, pathologie taboue pour les malades eux-mêmes (peur du fauteuil, prothèses…), difficulté à trouver du travail… Le point-presse s'est terminé en appelant à participer, à moto ou à pied, à la **6ème édition de la Route de l'espoir qui se déroulera le dimanche 23 juin** au lac de Chalette, en présence du docteur Grossin, et qui a pour but de faire connaître la maladie et de soutenir les patients. Enfin, l'association *Ensemble pour Manon* remercie toutes celles et ceux qui ont permis cette journée : l'équipe du CMS et notamment Catherine Manita, la cadre de santé qui a coordonné l'action, le docteur Grossin pour sa présence et sa disponibilité, le maire de Chalette pour avoir autorisé cette rencontre, la presse locale et le Restaurant sur le lac pour l'organisation de la conférence de presse.

(1) Syndrome d'Ehlers-Danlos hypermobile, le plus fréquent parmi les 13 types de SED – C'est une atteinte du tissu conjonctif, d'origine génétique, touchant 75 % du corps avec des douleurs diffuses-auxquelles sont associés des entorses, luxations, troubles digestifs, urinaires, respiratoires, neurovégétatifs, cognitifs, de la motricité, de la coagulation, une fragilité cutanée, des manifestations allergiques… Touche plus les femmes (80 %) que les hommes.
(2) Maison départementale des personnes handicapées.
(3) La Caisse primaire d'assurance maladie du Loiret ne reconnaît pas le diagnostic, refuse tout traitement et demande de passer par un centre de référence (trois en France : Garches pour les adultes, Necker pour les enfants, et Georges-Pompidou pour les problèmes vasculaires) qui nécessite trois ans d'attente !
(4) Rencontre avec l'équipe du CMS et conférence de presse.
(5) Centre hospitalier de l'agglomération montargoise.
(6) Président du Groupement d'études et de recherches pour le SED (GERSED) et du Collectif d'associations de patients autour du SED (CAPSED).

Communiqué de la Municipalité :

Dans l'immédiat, le Centre municipal de santé n'est plus en mesure d'accueillir de nouveaux patients

La création du Centre municipal de santé de notre ville en juin 2017 a fait très largement la preuve de son utilité. Quatre médecins et une dentiste, assistés de notre responsable du service, de trois secrétaires médicales et d'une assistante dentaire, accueillent chaque jour une centaine de patients.
20 000 consultations sont ainsi effectuées chaque année et 5000 personnes sont enregistrées.
Victime de son succès, le CMS ne peut donc accepter de nouveaux patients, faute de places, et nous en sommes désolés.
Néanmoins, des consultations d'urgence (réservables sur doctolib.fr la veille ou le jour même) sont disponibles quotidiennement dans la mesure des places disponibles.

Jour de fête à la résidence Jacques-Duclos

Vendredi 10 mai, c'était jour de fête à la résidence Jacques-Duclos. Et le temps pluvieux n'a pas empêché la trentaine de résidents de participer à la deuxième soirée « pétanque/barbecue » organisée par le personnel de l'établissement en présence de Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, et d'Estelle Bossennec, directrice du Pôle solidarité.

Les festivités ont débuté, histoire d'ouvrir l'appétit, par la constitution de quatre équipes mixtes qui se sont cordialement affrontées, sous quelques gouttes de pluie, sur le terrain de boules avant de se réfugier sous la toile de tente décorée de guirlandes multicolores donnant à celle-ci un air de guinguette. Alors que les effluves du barbecue taquinaient l'odorat des convives, leurs papilles ont été stimulées par un « apéro » composé de jus de bissap (boisson sénégalaise, très appréciée des convives) et de radis joliment présentés sur une composition « faite maison ».

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur aux rythmes, entre autres, de la Compagnie créole, très appréciée de certains résidents. Avant de rejoindre leurs appartements, les participants se sont donné rendez-vous au 13 septembre prochain pour une nouvelle « soirée barbecue » afin de partager une fois de plus un moment de convivialité leur permettant de sortir de leur train-train, voire de leur solitude.

Nos peines

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marcel Besnard, Michel ou encore « Bébenne » pour les intimes. Conseiller municipal à Chalette sur la liste de Max Nublat de 1971 à 1977 puis à Pannes sur la liste d'Émile Chalopin, ce militant syndical et politique de la CGT et du Parti communiste a travaillé à la GESA-Saint-Gobain en tant qu'ouvrier qualifié.

Après la fermeture de l'entreprise, Michel intègre la fonction publique territoriale et travaillera à la cuisine centrale de la Ville en tant que chauffeur jusqu'à sa retraite. Puis, plusieurs soucis de santé successifs l'empêcheront de participer, comme il l'aurait voulu, à la vie publique. Cela ne l'empêchait pas de soutenir comme il l'a toujours fait, les plus humbles, tous ceux qui luttent pour un autre monde. L'expression *L'humain d'abord* lui allait comme un gant. Il laissera à ses anciens collègues, à ses amis et à ses camarades l'image d'un homme humble, intègre, fidèle à ses convictions, toujours prêt à aider et à rendre service. Son humanité, son ouverture d'esprit, sa joie de vivre faisaient de lui une personne avec qui il était agréable de partager des moments de vie, notamment autour d'un repas, moment qu'il appréciait particulièrement. Il va laisser un grand vide autour de lui. À sa compagne, à ses filles, à ses petits-enfants et à ses proches nous présentons toutes nos condoléances et notre amitié dans ces moments douloureux.

Michel et Yvette

L'été à Chalette, ça se passe aussi dans les accueils de loisirs

C'est dans le magnifique cadre ombragé de l'espace Louis-Aragon, ouvert sur la nature et situé au cœur de la ville, que les enfants sont attendus pour passer un été plein de rebondissements, de découvertes et de camaraderie. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, les équipes d'animateurs travaillent sur le projet estival depuis février. Encadrés par des directions aguerries, chacune, chacun a mis à profit ses expériences pour construire un projet pédagogique dont le fil rouge repose sur l'apprentissage du vivre-ensemble et une approche de l'écologie autour de l'Agenda 21 de la Ville.

Pour les équipes d'encadrement, ce temps de préparation avec plus d'une trentaine d'animateurs, tous titulaires du BAFA, a permis de construire un programme où culture, science et pratiques sportives se conjugueront au travers d'ateliers d'expression, de jeux, de visites, etc. Tout au long de cette construction pédagogique, les équipes d'animation avaient à l'esprit une préoccupation essentielle, celle de répondre à la question suivante : *« Qu'est-ce qu'une journée au centre va apporter à l'enfant, lui procurer ? Car s'il vient à reculons, le pari est perdu ; au contraire, s'il arrive avec l'envie et la « pêche », c'est gagné. Enfin, nous attachons une importance particulière à ce que le programme proposé dans le cadre des vacances reste avant tout source de plaisir et de divertissement ».*

Les équipes d'animation se sont également fixé l'objectif éducatif de favoriser l'autonomie des plus petits en leur permettant la découverte de leur environnement, ce que sont le vivre-ensemble, l'esprit de cohésion, l'esprit collectif, et ce en les responsabilisant le plus possible.

De plus, pour que les familles puissent rencontrer l'équipe d'animation et prendre connaissance du planning des activités, des réunions sont programmées, la première le **mardi 9 juillet** et la seconde le **mercredi 7 août**.

Que ce soit en juillet ou en août, les activités seront nombreuses et variées, et organisées autour d'un thème principal : « J'anime mes vacances ». Ce thème se déclinera en sous-thèmes. En effet, un sous-thème par semaine permet à l'enfant de réfléchir tout en s'amusant sur un projet dont il verra la fin, ce qui n'était pas possible pour un thème unique par mois les années précédentes, beaucoup d'enfants ne passant pas un mois complet au centre. Le thème à caractère scientifique en est un excellent exemple.

S'ajouteront à ces activités du camping sur site, de multiples sorties, telles Guédelon, la piscine de Dampierre, Sully... sans omettre des séjours.

ACCUEILS DE LOISIRS COSSON ET ARAGON

Tout cet été, les activités proposées tourneront autour du thème principal « J'anime mes vacances » avec, en juillet, des sous-thèmes. Petit tour d'horizon.

Au centre Georges-Cosson, durant la première semaine, les enfants se verront proposer des activités autour des cinq sens. La deuxième semaine, le cinéma sera à l'honneur avec « 1, 2, 3, tournez ! ». Sports et cirque seront au programme de la troisième semaine avec « Bouge ton corps ». Et pour la quatrième, les jeux d'eau seront mis en avant avec « Le grand splash ! ».

Au centre Louis-Aragon, la découverte sera de mise durant la première semaine avec « Bienvenue aux nouveaux explorateurs ». Un peu de culture pour la deuxième avec « Les arts du monde ». Place ensuite à « Sport en folie ». Et pour la quatrième, il faudra se remuer les méninges avec « Tous en ébullition ».

Au mois d'août, les deux centres proposeront une pléiade d'activités autour du thème principal. À cela s'ajoutent, durant les deux mois, de multiples sorties : piscine découverte de Sully-sur-Loire, Neuville-aux-Bois, piscine de Dampierre-en-Burly, château de Guédelon, labyrinthe de Beaugency, baignade, activité nautique (voile, paddle), BMX (à partir de 8 ans), séjour au camping, atelier créatif et d'expression, jeux collectifs, ludothèque, grands jeux, soirées pour les familles… Et deux séjours au Domaine du Bel-Air à Bar-sur-Seine, pour 23 enfants du 15 au 19 juillet, et pour 20 enfants du 19 au 23 août.

Inscriptions jusqu'au 13 juin

au service scolaire du lundi au jeudi, de 13h 30 à 17h (tél. : 02.38.89.59.55/54). Pour les séjours de juillet et août, les pré-inscriptions se font uniquement auprès de la direction de l'accueil de loisirs Louis-Aragon.

LE SERVICE ENFANCE FAMILLE

En juillet, dans ses ateliers, le Service enfance-famille accueillera les enfants âgés de 3 à 10 ans, scolarisés à Chalette à l'école Pierre-Perret, les lundis, mardis et jeudis de 9h 30 à 12h, et le mercredi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h avec un après-midi récréatif. Le vendredi sera réservé à une sortie à la journée.

Quatre semaines, quatre thèmes

- Du lundi 8 au vendredi 12 juillet : art en folie.
- Du lundi 15 au vendredi 19 juillet : jeu de coopération sportif.
- Du lundi 22 au vendredi 26 juillet : théâtre en famille.
- Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août : sensibilisation au développement durable via l'alimentation.

Inscriptions en mairie du 17 juin au 2 juillet, le lundi de 9h à 12h et de 13h 45 à 16h, et les mardis et vendredis de 9h à 12h.

LE SERVICE JEUNESSE

- Accueil de loisirs jeunes à Vésines et au Château-Blanc : du lundi au vendredi de 14h à 18h, du 8 au 26 juillet et du 26 au 30 août.
- Collèges ouverts Paul-Éluard et Pablo-Picasso, destinés aux élèves de CM2 entrant en 6ème en septembre, du 8 au 12 juillet et du 26 au 29 août (informations et inscriptions dans leurs écoles de secteur).
- Vie culturelle en pied d'immeubles : le 4 juillet à Vésines, le 5 à Château-Blanc, le 9 au Gué-aux-Biches, le 11 à Vésines et, en août, le 28 à Château-Blanc et le 30 au Gué-aux-Biches.
- Foot en salle dans les gymnases Paul-Éluard et Pablo-Picasso les dimanches de juillet, de 19h à 21h.
- Le SMJ proposera également un séjour du 29 juillet au 2 août. Informations et inscriptions dans les deux accueils de loisirs.

LE SERVICE DES SPORTS

Durant l'été, le Service des sports de la Ville proposera quatre stages (voir CPC de mai) ainsi qu'un séjour dans l'Ariège, celui-ci s'adressant à 12 jeunes de la 6e à la 3e.

Les activités, encadrées par les éducateurs du Service des sports, seront sportives. Au programme : VTT, rafting, canyoning, randonnées aquatiques, randonnées en altitude et plusieurs sports collectifs. Un profil sportif est souhaitable.

Inscription au Service scolaire : 02.38.89.59.54/55.

Pour les activités proposées par le Service des sports, la base de voile et la Maison de la nature et de l'eau, se reporter au Chalette Place Commune de mai.

Des activités physiques de pleine nature pour les CM2 de la ville

Le maire, Franck Demaumont, est venu encourager les élèves

Depuis maintenant sept ans, le Service des sports propose des activités physiques de pleine nature (APPN) pour les CM2 des 5 écoles élémentaires de Chalette. Cela concerne pour cette année, du 29 avril au 18 juin, 12 classes, soit 170 élèves. Quatre activités sont proposées, en partenariat avec l'Éducation nationale, avec laquelle une convention est signée, ce pendant le temps scolaire : la voile, le tir à l'arc, le hockey et la randonnée avec une découverte de l'environnement du lac, faune et flore. Il s'agit d'un engagement pour les écoles qui doivent les incorporer dans leur cycle d'éducation.

Ces APPN, « *Chalette est la seule commune du Loiret à les proposer* » comme le précise le maire, **Franck Demaumont**. « *C'est un beau projet, un engagement important, ce depuis de nombreuses années, avec notamment la mise à disposition du personnel du Service des sports. Il s'ancre pleinement dans le projet éducatif territorial. Ces activités permettent aux enfants de sortir de l'école tout en gardant un contenu pédagogique.* »

De multiples objectifs

Ces APPN répondent à plusieurs objectifs, à savoir l'optimisation de la cohérence éducative avec les écoles et les services de la Ville, l'établissement d'un lien avec le « Bouge Ados » que propose le Service des sports, l'établissement via les échanges durant le cycle d'un diagnostic sur le niveau scolaire et sportif des enfants avant leur entrée en 6ème, ou encore la diffusion des évènements et animations proposés par la Ville.

Au total, durant ces sept semaines, ce sont 144 créneaux, encadrés par quatre éducateurs·et éducatrices, qui sont proposés aux élèves sur 12 séances, chaque élève venant deux fois dans la semaine.

Ces APPN clôturent de fort belle manière, avant un dernier rendez-vous à la Fête de Chalette, différentes activités proposées durant l'année par le Service des sports, des cycles d'apprentissage en gymnastique, athlétisme, tennis ou encore golf pour les CP, CE1 et CE2, et la première édition du « Challenge du Service des sports » qui a réuni 282 élèves de CE2 et CM1 début avril, autour du lac.

19
BANQUE POPULAIRE

Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Les électeurs français se sont exprimés le 26 mai avec un taux d'abstention de 50 % au niveau national, ce qui signifie qu'un Français sur deux n'est pas allé voter. Nous constatons que la moitié de la population ne s'intéresse pas à la politique mais, surtout, la France n'a pas fait exception à la montée du populisme au niveau de l'Europe. La gauche paie sa division, nous n'avons pas réussi à convaincre nos électeurs et les Français ; les résultats sont décevants. Nous devons faire le bilan, tirer des leçons de cette défaite, nous mettre au travail avec beaucoup de pédagogie et d'ouverture d'esprit.

Le taux de participation à Chalette-sur-Loing est plus bas qu'au niveau national de dix points ; il est de 40 %. Nos quartiers prioritaires, notre jeunesse se sont abstenus pour ces élections européennes ; ils n'ont pas mesuré l'importance de ce scrutin. Malgré une campagne dynamique - nous sommes allés devant les écoles, sur les marchés, aux sorties d'usines - nous n'avons pas réussi à convaincre la population chalettoise d'aller voter.

Lors de ces élections, nous avons marqué les esprits en dénonçant la politique d'austérité, le capitalisme, l'individualisme, le refus de l'autre, le dumping social, les inégalités sociales et fiscales. Nous avons aussi fait des propositions concrètes, apporté des solutions aux problèmes.

Nous avons l'espoir de la convergence des luttes, du rassemblement de tous les citoyens pour la disparition de toutes les inégalités.

Nous ne sommes pas résignés ; nous avons perdu une bataille mais nous continuons de travailler à un rassemblement de toutes les forces de gauche et des citoyens pour reconstruire une dynamique transformatrice sur des bases nouvelles. Car à Chalette, avec le score que Ian Brossat a obtenu (13 %), nous avons fait la démonstration que là où on sait vivre ensemble, là où on mène une politique de gauche, où on mène des luttes avec la population, les batailles pour le progrès portent leurs fruits.

Le groupe des élu·e·s socialistes

Redynamiser la zone Saint-Gobain, un combat à mener pour l'avenir de Chalette !

Le report de la fermeture de l'Hyper Casino et le reclassement des salariés dans le Géant Casino d'Amilly ne doit pas nous faire oublier la crise que traverse la zone commerciale Saint-Gobain.
Les années défilent sans que rien ne bouge vraiment dans cette zone artisanale et commerciale du nord de notre agglomération.
Nous devons tous nous mobiliser afin d'obtenir de l'agglomération montargoise une réelle prise en main du dossier afin que cette zone commerciale, déclarée d'intérêt communautaire depuis 2003, retrouve son dynamisme et puisse proposer des emplois aux Chalettois.

L'élu Unicité

Texte non parvenu

Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

Le groupe des élu·e·s Rassemblement national

Je demande depuis plus d'un an, la liste des inscriptions budgétaires, pour analyser les dépenses mais ne pouvant l'obtenir, j'ai donc quitté le conseil municipal avant le vote du budget.
La transparence financière à Châlette n'est pas pour demain.
La chape de la piscine est à démolir suite à des malfaçons…
Ici, les containers servant à déposer : plastiques/papiers et verres sont désinstallés pourquoi ?

État civil :

Naissances :
- Eylan BARDOT
- Glao ABDOU
- Mehmet SAKIZLI
- Manoé DOUINE
- Flavio THOMAS
- Béatrice MAKANDA

Mariages :
- Asma OULAMMOU & Nadar AGOUZZAL

Décès :
- Yves BARTHÉLÉMY
- Enver ASANI
- Edmond PATAN
- Claudine AZOUG
- Jeannine TRIBOUILLARD (GAUGÉ)
- El Mahjoub EL OUFIR
- Jack BOUCHET
- Marcel BESNARD
- Marie WINCERSTIN (LANI)
- Monique GAUVIN

Demande de logement : petit rappel

Pour un dépôt de dossier de demande de logement, **toutes les personnes majeures inscrites sur la demande de logement** doivent fournir les pièces suivantes :
une copie de la carte nationale d'identité, ou une copie de la carte de séjour ou du récépissé de la demande de renouvellement du titre de séjour de toutes les personnes concernées par la demande.

Afin de vérifier que le revenu fiscal de référence du demandeur lui permet d'accéder à un logement social, il est conseillé de fournir le **dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu** de toutes les personnes majeures inscrites dans le dossier. Sans cet avis, il ne sera pas possible d'obtenir un logement social.

Attention ! Tout dossier incomplet n'aboutira pas en commission d'attribution des logements des organismes sociaux.

Contact : Service logement : 02.38.89.59.53, du lundi au vendredi, de 13h 30 à 17h 30, ou logement@ville-chalette.fr

La fête de Chalette

BASE DE LOISIRS DU LAC

À CHALETTE… TOUS ACTEURS !

SAMEDI 15 DIMANCHE 16 JUIN 2019

Ouverture de la fête :
- Samedi 15 juin de 11h à 23h.
- Dimanche 16 juin de 10h à 20h.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés et rester sous la surveillance de leurs parents.

Le village associatif

Situé au cœur de la fête, le **village associatif** accueillera de nombreuses associations chalettoises : Agir pour la Palestine ·Collectif immigrés ·MRAP · Collectif BDS · Autrement, autres mots · Femmes solidaires · Ibuka · Secours populaire · Avalanche de folies · Conseil citoyen de Chalette · Gâtinais en transition · AFPS · Iberia cultura · Portugais du Gâtinais · Tunisiens du Loiret · ACOTAM et ses sections · AFACS · CNL Chalette · Aviciennes · APE du Lancy · ASC turque · ACL · France Cuba Loiret · ADLC/CGL · Yakar · ACMF · Modélisme naval · Les croqueurs de pavés · Radio C2L · Flamenquitas · FNATH · Brahma Kesa

Le village des enfants

Outre les structures gonflables et les légos géants, les enfants comme les plus grands pourront participer aux nombreuses animations proposées par les services municipaux : le Pôle réussite éducative et le Pôle solidarité dispo-seront de plusieurs stands (atelier motricité · jeux en bois · pétanque · ateliers créatifs · maquillages · jeux et animations · etc .).

Restaurant du monde

Comme chaque année, les cuisines du monde seront au menu avec des spécialités turques, espagnoles, tunisiennes, portugaises, etc.

Le village des sports

Pôle incontournable de la fête, le **village des sports** proposera des initiations et démons-trations l'après-midi avec les associations suivantes : ASKC 45 · Ablette chalettoise · Club sportif Picasso Chalette (tennis de table) · Escalade club chalettoise · Falcão Bahia capoeira · Guidon chalettois · Judo club chalettois · Palme chalettoise · Palmeurs du Gâtinais · Palette forme · Union gymnique de Chalette · USC omnisport · USC randonnée · USC taekwondo · USC voile · Cyclo randonneurs · Modélisme naval du Gâtinais · USC badminton · Sporting club foot-ball Chalette · CLeRF (rugby féminin) · Randon-née chalettoise. Le service des sports proposera également une initiation au stand-up paddle le samedi de 14h30 à 17h30.

SLY JOHNSON

SAMEDI 15 JUIN · 21H

Présent depuis 20 ans sur la scène française, Sly Johnson cumule un parcours riche dans le paysage musical au cours duquel on compte une Victoire de la musique et deux Disques d'or avec le Saïan Supa Crew.
Sur scène, il associe ses machines à la chaleur et au son organique du clavier, des guitares, de la basse et de la batterie pour produire un groove abrasif, une musique riche au carrefour du hip-hop et du funk. Une performance irrésistible !

L'ORCHESTRE NATIONAL DE BARBES

DIMANCHE 16 JUIN · 17H

Depuis 1996, cette joyeuse bande, mélange de musiciens nord-africains, de Portugais et de Français d'en haut, d'en bas et d'à côté, sillonnent les scènes partout dans le monde. Après plus de mille concerts, d'Oslo à Tarbes, de Londres à Montevideo les gens dansent et se laissent emporter par la french touch transmaghrébine du combo parisien !
Un rendez-vous musical festif et convivial à ne manquer sous aucun prétexte !

FORUM JEUNES

SAMEDI 15 JUIN

La jeunesse chalettoise est invitée à rencontrer les élus à partir de 16h · Stand de la Ville

RUN & BIKE au féminin

DIMANCHE 16 JUIN

À partir de 12 ans · Inscriptions gratuites à 9h30 au Village des sports · Départ de la course à 10h30

Les croqueurs de pavés

Durant les deux jours : initiation aux arts du cirque sous chapiteau, déambulations…

Découpez cette page et pliez-la en deux pour emporter le programme de la Fête 2019

Croisières

Le bateau Ville de Chalette vous emmènera en **balade sur les canaux**.
Prix du billet : 1 euro.
Inscriptions au stand Tourisme.
Horaires :
- Samedi à 14h30 et 16h30
- Dimanche à 14h, 15h15 et 16h30

Navettes de bus

Des **navettes gratuites** seront à votre disposition pour rentrer à la fin des concerts : **samedi 15 juin à 23h et dimanche 16 juin à 19h30**. Elles desserviront les arrêts suivants : Carrefour Allende (Vésines) · Maison de quartier de la Pontonnerie · École Pierre-Perret (quartier Château-Blanc) · Place Jean-Jaurès (quartier du Bourg) · Rue Painlevé - devant les commerces (quartier du Lancy).

Photo : jcomp@Freepik

Découpez cette page et pliez-la en deux pour emporter le programme de la Fête 2019